

adoptée, alors nous en sommes réduits, bien à contre cœur, à demander que la jonction se fasse à Pembroke; parce qu'il nous est impossible d'aller à Renfrew et aussi parce que cette jonction étant faite à Ottawa, nous nous exposons à nous faire dicter la loi et une loi dure par le Canada Central.

Voilà, M. l'Orateur, les quelques remarques que j'ai cru devoir faire à cette honorable Chambre sur cette importante question de nos rapports avec l'Ouest. Si nous faillissons à notre mission de mettre la province en communication rapide avec ces vastes régions, on ne pourra du moins en accuser notre manque de bon vouloir. Tout ce qui nous est possible, nous le faisons, à d'autres de faire le reste.